

Saint-Malo, le 29 août 2018

**CANIS ETHICA**

8 rue de la Roche  
35400 St Malo, FRANCE  
+33(0)6 7027 6352  
[Thane@canisethica.org](mailto:Thane@canisethica.org)



**COMMISSION EUROPÉENNE**

Direction Générale de la Santé  
Gestion des ressources et  
Amélioration de la réglementation  
Questions juridiques  
B-1049, Bruxelles, Belgique  
[SANTE-CHAP@ec.europa.eu](mailto:SANTE-CHAP@ec.europa.eu)

Vos références :

Référence n°1 sur Plainte n°1 : CHAP (2017) 2823  
Reference n°2 sur Plainte n°1 : Ares(2018)4166082 – 08/08/2018  
Reference n°3 sur plainte n°1 : Sante A.2/IK/apc(2018)4078641

**Courrier recommandé international avec accusé réception n° RK 88 766 194 2 FR**

Madame, Monsieur,

Trois références allouées par vos services pour la même plainte. Cet exemple de méthodologie explique-t'il le fossé qui se creuse entre la Commission Européenne et les citoyens européens ? Contribue-t'il à l'accentuation de la distance qui s'installe devant un organe administratif européen qui chaque jour un peu plus s'éloigne de l'essence à la base même de sa création ?

Pour ma part, en dépit de votre analyse dénaturée, l'objet de ma plainte demeure identique.

**Chaque fois qu'en Europe, nous avons des vaccins pour Chiens et Chats identiques en tous points, alors ces vaccins ne peuvent faire l'objet d'une durée d'immunité différente selon les Etats européens au gré d'un commerce déloyal contraire aux intérêts de protection de la santé de nos chers Compagnons.**

Le 11 avril 2018, via communiqué de presse vous vous érigiez en défenseur des droits des consommateurs et quatre mois plus tard, le 8 août 2018, vous m'envoyez un courrier faisant fi des principes fondateurs de l'Europe au profit d'enjeux économiques biaisés et destructeurs.

**Que ce passe-t'il à la Commission Européenne ?**

J'en appelle à l'éthique, l'intégrité et la sensibilité vous donnant pour devoir premier de protéger la santé de nos Animaux ainsi que nos droits.

Etes-vous en mesure d'apporter aux européens des bienfaits supérieurs à ceux promulgués au quotidien par leurs Animaux ? Cela ne semble pas (plus ?) être le cas, au vu des dossiers de santé et de facto écologiques qui s'amoncellent à Bruxelles, suscitant des réponses et textes directifs

incompris des citoyens européens, déconnectés de l'urgence présente quand applaudis de pays aux politiques financières des plus cyniques.

Votre réponse du 8 août 2018, ne tient aucunement compte de 3 principes fondamentaux :

**\_ Le Principe de précaution**

Inscrit dans l'article 191 du Traité sur le Fonctionnement de l'UE

**\_ Le Principe d'Égalité de tous les Citoyens Européens**

Inscrit dans le Chapitre III, Article 20 de la Charte des droits fondamentaux de l'UE

**\_ Le Principe du Bien-être Animal**

Inscrit dans le Chapitre II, Articles 3 et 4 de la Convention Européenne pour la Protection des Animaux de Compagnie et inscrit dans l'Article 13 du Traité sur le Fonctionnement de l'UE

Ainsi, votre analyse comme conclusion demeurent aux restants infondés.

Aujourd'hui, le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, s'exprimant devant les ambassadeurs de France réunis à Paris, a dit :

***« Chaque Etat membre est libre d'élire les dirigeants qu'il souhaite mais notre vision de l'UE comme cercle premier d'alliances et de valeurs n'est pas compatible avec des gouvernements qui n'en respectent pas les principes fondamentaux et ne se sentent aucunement liés par la solidarité communautaire. [...]***

***Nous ne sommes pas prêts à payer pour cette Europe-là. Il faut le dire clairement »***

Qu'en est-il lorsque la Commission Européenne au travers de ses arbitrages ne respecte pas les principes fondamentaux de l'Europe, ne fait preuve d'aucune solidarité communautaire, générant au contraire des discriminations inflationnistes entre citoyens européens ?

En 2017, au moment du dépôt de plainte, qui nourrissait tant d'espoirs, Canis Ethica n'avait pas à disposition les dizaines de milliers d'euros requis pour paiement d'honoraires d'avocat contrairement au lobby pharmaceutique. Soyez assuré, qu'en l'absence de retour positif de votre part pour persistance dans votre conclusion dénaturée ; quel que soit le temps et le nombre de campagnes internationales de crowdfunding requis : **un avocat sera engagé et la plainte déposée en haut lieu.**

L'inertie puissante qui vous gagne à une heure où tous les signaux sont au rouge cause la perte du meilleur Ministre que nous avons dans notre gouvernement.

La Commission Européenne doit se ressaisir ! Il ne s'agit pas de nuire aux intérêts économiques du lobby pharmaceutique si bien défendus puisqu'il y a 15 ans, l'industrie pharmaceutique a commencée à vendre des vaccins à durée d'immunité de 3 ans au sein de l'UE.

Cordialement,  
Thilo HANE  
Présidente-Fondatrice

Film et pétition à votre attention : IMMUNITY visible sous <https://www.canisethica.org/videos/>